

**TENDANCES ACTUELLES DE LA
JURISPRUDENCE MATRIMONIALE.**

APPROCHES COMPAREES.

Salle Fustel de Coulanges

Vendredi 27 novembre 2009

08h45 Séance d'ouverture

S.E. Mgr Jean-Pierre GRALLET, Archevêque de Strasbourg.
M. Jean-Pierre WAGNER, Doyen de la Faculté de Théologie catholique, Université de Strasbourg.
P. Jean-Georges BOEGLIN, Official, Officialité diocésaine de Strasbourg.

09h15 Introduction, M. Marc AOUN, Institut de droit canonique, PRISME-Sdre, Université de Strasbourg.

Président de séance, M. Marcel METZGER, Université de Strasbourg.

09h30 Aspects récents de la jurisprudence du Tribunal Suprême de la Signature Apostolique, S.E. Mgr Frans DANEELS, Secrétaire du Tribunal Suprême de la Signature Apostolique.

10h10 Pause.

10h30 « Diligens causae examen ». Droit et pratique face à la certitude morale du juge dans les procès en nullité de mariage. Regards sur la jurisprudence rotale, Mme Anne BAMBERG, Institut de droit canonique, Université de Strasbourg.

11h10 La jurisprudence matrimoniale des tribunaux des Eglises orientales catholiques et le principe de l'*economia*, S.E. Mgr Elie HADDAD, Président du Tribunal d'appel des Grecs melkites catholiques (Liban).

11h50 Discussion et clôture de la séance matinale.

Président de séance, S.E. Mgr Frans DANEELS, Secrétaire du Tribunal Suprême de la Signature Apostolique.

14h30 La persistance des maladies psychiques et la distinction entre le 2° et le 3° du canon 1095 selon une sentence *Parisiensis* de la Rote Romaine, P. Henri MOREAU, Vice-Official, Officialité provinciale de Paris.

15h10 L'Officialité de Metz, juridiction de première instance et juridiction d'appel des causes en nullité de mariage, P. Didier SCHWEITZER, Official, Officialité diocésaine de Metz.

15h50 Pause.

16h00 Réflexions autour des causes matrimoniales soumises à l'examen de l'Officialité diocésaine de Strasbourg, P. Vincent-Marie MEYER, Défenseur du lien, Officialité de Strasbourg.

16h40 La déclaration en nullité de mariage : droit canonique et pastorale, M. Jean-Luc HIEBEL, Directeur de l'Institut de droit canonique, Université de Strasbourg.

17h20 Conclusion, Mme Jeanne-Marie TUFFERY-ANDRIEU, Université Nancy II, Faculté de droit, PRISME-Sdre.

17h30 Discussion générale et clôture de la journée.

* *
*



La journée d'études entend mettre l'accent sur les évolutions actuelles qui orientent les décisions des diverses juridictions ecclésiastiques compétentes en matière de déclaration en nullité du mariage : choix des chefs de nullité dans la concordance du doute, recours aux experts pour établir l'existence et/ou la nature d'un fait ou d'une chose, définition et interprétation des motifs de nullité dans les plaidoiries, rôle du défenseur du lien dans la sauvegarde du lien matrimonial, formation de la *moralis certitudo* du juge...

Cette réunion scientifique est conçue dans une double approche comparative : elle repose sur la confrontation de l'application des dispositions qui régissent les causes en nullité de mariage dans l'Eglise latine et dans les Eglises orientales catholiques. Elle se fonde sur l'intervention des divers tribunaux : Signature Apostolique, Rote romaine, officialités diocésaines, tribunaux ecclésiastiques.



*Avec le soutien de la
Faculté de Théologie catholique
de Strasbourg*

Contact :
Marc AOUN
Institut de Droit Canonique
Palais Universitaire
9, Place de l'Université, F-67084 STRASBOURG CEDEX
E-mail : aounm@unistra.fr
Tél. : 06.01.93.61.78

Ill. de couv. : Henri Bohic, *Comment. in Decretales*, Tours-BM-ms. 0575, f. 117 (v. 1360). Copyright IRHT-CNRS.

**Institut de Droit
Canonique**

PRISME
Société, Droit et Religion
en Europe

JOURNEE D'ETUDES
Vendredi 27 novembre 2009

**TENDANCES ACTUELLES
DE LA
JURISPRUDENCE MATRIMONIALE**
APPROCHES COMPAREES

**STRASBOURG
PALAIS UNIVERSITAIRE
SALLE FUSTEL DE COULANGES**

Responsables scientifiques :

Jeanne-Marie TUFFERY-ANDRIEU
Faculté de droit de Nancy
PRISME-SDRE

Marc AOUN
Université de Strasbourg
Institut de droit canonique/PRISME-SDRE